



Police

Zone de police
« La Mazerine »
n° 5269

-
La présidente
-

AVIS DE PUBLICATION

En sa séance du 27 avril 2022, le Conseil de police a examiné les points suivants :

En séance publique

1. **Présentation des deux officiers recrutés en 2022 : CP F. HANNARD (CP qualité) et CP S. DIELIS (Directeur des opérations)**

La chef de zone présente aux Conseillers de police les deux nouveaux officiers recrutés et mis en place respectivement le 1^{er} mars 2022 pour le CP Hannard (CP qualité) et le 1^{er} avril 2022 pour le CP Dielis (CP Directeur des opérations). Ces derniers font une brève description de leurs tâches/missions.

2. **Approbation du PV du 16 février 2022 (partie publique) – Vote**

Le PV du 16 février 2022, partie publique, est approuvé à la majorité.

3. **Budget 2022 – Marché de fournitures – Acquisition de matériel informatique pour les services de police – remplacement de l'infrastructure serveurs – Choix du mode et des conditions de passation de marchés– Vote**

Le Conseil de police approuve le marché et l'offre reçue par uptime group dans le cadre du renouvellement des serveurs.

4. **Présentation de l'organigramme de la zone de police- Vote**

Madame Coppieters explique les modifications proposées au sein de l'organigramme (il n'y a pas de modification du cadre organique) en fonction des nouvelles arrivées (nouveaux CP) afin de décloisonner les services de la zone et pour assurer au mieux la transversalité au sein de cette dernière.

5. Zone de police – Déclassement de matériel informatique - Vote

Point reporté au prochain Conseil.

6. Zone de police - Déclassement d'un cyclomoteur – Vote

Le Conseil autorise de déclasser un cyclomoteur qui sera revendu au profit de la zone.

A huis clos

1. **Approbation du PV du 16 février 2022 (partie huis clos) – Vote**
2. **Mobilité 2021/05 – Désignation d'un Calog niveau C pour le bureau d'appui judiciaire – Vote**
3. **Détermination du montant de l'allocation de mandat de secrétaire de zone - Vote**

En séance publique

7. Mobilité 2022/03 – Besoins – Vote

Le Conseil de police autorise dans le cadre de la mobilité 2022/03 l'ouverture de la place d'un CP directeur de l'intervention, trois inspecteurs pour le service intervention, un inspecteur pour le service proximité, un inspecteur pour le service roulage/sécurisation, un Calog niveau B informaticien.

En cas de mobilité infructueuse pour les inspecteurs de police, la délibération précise que les besoins en inspecteurs peuvent être ouverts en recrutement externe (nouvelle procédure).

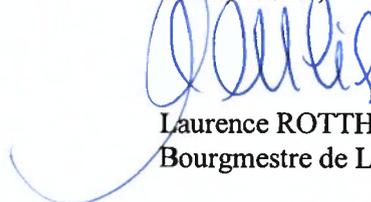
La liste ci-dessus ainsi que l'ordre du jour peuvent être consultés au siège de la zone de police, commissariat central, route de Genval, 157-159 à 1380 Lasne, dès ce mercredi 4 mai 2022 pendant 10 jours.

Le Chef de zone,



Laurence COPPIETERS
Commissaire divisionnaire

La Présidente,



Laurence ROTTHIER
Bourgmestre de Lasne